

# *Le gouvernement ukrainien concède un statut spécial aux régions de Donetsk et de Lougansk*

---



Kiev, 16 septembre (RHC- PL) - La Suprême Rada, le Parlement de l'Ukraine a concédé un statut spécial à certains territoires des régions fédéralistes de Donetsk et de Lougansk, sur l'initiative du président Petro Poroshenko, une porte de sortie au conflit armé prolongé.

Le projet remis par le président au Législatif est devenu une loi après avoir été approuvé par 277 députés des 450 en poste.

La Rada a adopté une autre loi d'amnistie à l'intention de ceux qui se sont opposés au coup d'État du 22 février dernier à Kiev et ont soutenu la séparation de l'Ukraine, même si dans le texte ils ne figurent pas dans ces termes mais en tant que participants aux événements survenus dans les régions citées.

Cette loi approuvée séparément, interdit la persécution et libère de responsabilité pénale certaines

catégories de personnes , sans préciser, des supposés délits commis à partir du 22 février et jusqu'à cette date, à Donetsk et à Lougansk.

Dans ces territoires, depuis la mi avril, l'armée a mené à une opération de punition à grande échelle, avec un bilan de plus de 3000 morts, des centaines de blessés et des déplacés.

Ces deux lois figurent dans le Protocole de Minsk , souscrit par les parties en conflit, le 5 septembre, avec la médiation du Groupe de contact formé de la Russie et de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE).

Le statut spécial proposé par Poroshenko pour certains territoires des régions de l'est ukrainien suppose un régime d'auto gouvernement durant trois ans , le droit à l'usage de la langue russe ou d'une autre langue et l'établissement de relations économiques avec Kiev et Moscou.

Poroshenko a précisé que le statut spécial permettra de mettre dans la pratique des questions d'une profonde décentralisation » laquelle doit être l'objet de modifications dans la Constitution.

---

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/33783-le-gouvernement-ukrainien-concede-un-statut-special-aux-regions-de-donetsk-et-de-lougansk>



**Radio Habana Cuba**